

rité des députés. Mais non, la loi est sacrosainte; nous lui faisons tous des courbettes et des génuflexions. Non, cette réponse ne suffit pas. Si les tribunaux ou les députés proposent des modifications à la loi, elles devraient y être apportées, voilà tout. Ensuite, nous pourrions, au fil des ans, effectuer une codification de la loi et la réviser fréquemment pour qu'elle vise tous les petits problèmes qui se posent. Le caractère sacré dont on entoure la loi est pure idiotie, selon moi.

J'espère donc que la Chambre constituera un comité de l'immigration sous peu. Les députés s'intéressent vivement à la formation de ce comité. Nous aimerions que le ministre nous fasse part de ses projets à cet égard. Nous le félicitons, à ce sujet. L'honorable député de Regina-City a félicité le ministre et son secrétaire parlementaire; j'aimerais en faire autant. Je tiens aussi à féliciter son nouveau sous-ministre. Je vois que la revue *Maclean* le classe comme sous-mandarin, quel que soit le sens de cette expression. C'est une belle acquisition pour le ministère; je le remercie de la courtoisie qu'il m'a témoignée. J'espère qu'il n'a rien eu à voir à la rédaction de cette phrase au sujet du caractère sacré de la loi, car rien ne saurait être plus insensé.

**M. Klein:** Monsieur le président, les habitants de ma circonscription ont bien aimé le discours que le ministre a prononcé à la Chambre le 4 août. Pour eux, le plus encourageant, c'est la déclaration qui figure à la page 6582 du hansard:

Je dirai d'abord qu'en ce qui a trait à l'immigration, j'ai déjà fait à la Chambre une déclaration à l'effet que nous avons maintenant atteint le point, dans l'évolution de l'immigration au pays, où une politique positive et agressive devait être inaugurée.

Puis, à la page suivante, il a ajouté:

Maintenant, j'espère, plus tard, quand les travaux de la Chambre le permettront, faire une révision de la loi sur l'immigration, afin de la rendre plus conforme aux exigences du vingtième siècle et à la situation dans laquelle se trouvent les États modernes qui ont besoin de plus en plus d'accueillir chez eux les nouveaux citoyens qui veulent bien se joindre à eux.

Pour ce qui a trait à cette question du vingtième siècle, peut-être sommes-nous aujourd'hui au tournant de notre histoire où les États-Unis se trouvaient aux dix-neuvième siècle. Quand nous parlons d'immigration au Canada au vingtième siècle, peut-être devrions-nous emprunter certains aspects de la politique d'immigration des États-Unis au dix-neuvième siècle. Tous les journaux du

pays ont bien accueilli ce discours. J'aimerais citer l'éditorial du *Citizen* d'hier, où il était dit, entre autres choses:

Ce doit être toute une politique d'immigration que le ministre, M. Tremblay, et ses collègues sont en train de mettre au point. Depuis qu'il a assumé ses fonctions actuelles, en janvier, M. Tremblay a promis d'aborder toute la question de l'immigration sous un jour nouveau, surtout en ce qui a trait aux règlements régissant l'entrée de nouveaux citoyens venant d'Asie et du Moyen-Orient.

L'article ajoute:

En 1963, le Canada n'a reçu qu'un peu plus de 93,000 immigrants. C'est un chiffre dérisoire pour un pays comme le Canada, vaste et rempli de richesses naturelles.

J'aimerais signaler au ministre qu'en voyageant par train de Montréal vers les provinces Maritimes, on peut faire des centaines de milles sans même voir une maison. Celui qui prend le train à Toronto et s'en va vers Winnipeg peut aussi faire des centaines de milles sans voir une maison. Nous pouvons nous demander s'il est moral pour notre pays d'avoir un territoire de plus de 3.5 millions de milles carrés, et une population de seulement 19 millions d'habitants. Je suis sérieux quand je dis que, lorsque nous condamnons la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud, nous devrions nous demander si le Canada lui-même ne pratique pas une forme passive d'apartheid en refusant d'admettre certaines gens. A quoi bon dénoncer l'Afrique du Sud si nous n'accueillons pas les personnes venues des Antilles britanniques?

Voici ce que dit ce matin l'éditorial de la *Gazette* de Montréal:

L'immigration a diminué au point où, vraisemblablement, notre pays voit partir presque autant de Canadiens qu'il reçoit d'immigrants. Quand l'immigration s'est mise à fléchir, après avoir atteint son point culminant de 232,164 en 1957, il s'agissait d'une politique canadienne établie de propos délibéré par suite du ralentissement de l'économie. Toutefois, nous n'avons pas connu, ces dernières années, de ralentissement. Mais malgré tout, le flot d'immigrants n'a pas repris.

A vrai dire, c'est qu'il n'y a plus autant de gens qu'autrefois qui veulent venir au Canada.

Voici ce que j'en pense: A la fin de la seconde guerre mondiale, le Canada était quatrième parmi les pays manufacturiers. Nous acheminions nos produits vers les différents marchés d'Europe. Aujourd'hui, ces marchés fabriquent eux-mêmes ce que nous avions l'habitude de leur expédier. Selon moi, si nous ne pouvons plus exporter nos produits, importons les clients. Nous devrions baptiser autrement ceux que nous appelons les «immigrants reçus». Quand nous disons que 90,000 immigrants sont venus chez nous comme immigrants reçus, c'est consommateurs reçus qu'il faudrait dire.